Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213500101-20260605-20260701-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à dix-neuf heures zéro minute,
Le Conseil Municipal de Baguer-Pican, légalement convoqué en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni en séance publique, en mairie, 21, rue du Paris 35 120 BAGUER-PICAN sous la présidence de Sylvie DUGUÉPÉROUX, Maire.

Date d'envoi et d'affichage de la convocation : le 1er juin 2026.

Etaient présents : Sylvie DUGUÉPÉROUX, David GUILLOUX, Éliane MASSON, Patrice TESNIÈRE, Valérie PITOIS, Suzanne BRÉGU-HAMON, Johny LAPRA, Isabelle BELLOIR, Ursula TURPIN, Laurence DOUABIN, Dany LE MOUNIER, Michaël BÉZIEL, Alexandra BOULAU, Florence GOURDIN, Jean-Philippe POTIN, Théo VOGEIN.

Absent excusé : Sonia BERNAT

Absents représentés : Claude DROVAL représenté par Dany LE MOUNIER
Nicolas EONO représenté par David GUILLOUX.

Secrétaire de séance : David GUILLOUX

En exercice : 19 **Quorum** : 10 **Présents** : 16 **Votants** : 18

Délibération n°2026.07.01

SÉNATORIALES – Élection des délégués et suppléants (commune de plus de 1 000 habitants).

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des Conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

Mme le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du Conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

Madame BRÉGU-HAMON Suzanne, Monsieur TESNIÈRE Patrice, Monsieur POTIN Jean-Philippe, Monsieur VOGEIN Théo.

La présidence du bureau est assurée par le Maire.

b) Les listes déposées et enregistrées : une liste a été déposée et enregistrée

Liste de Baguer-Pican :

1 - Mme DUGUÉPÉROUX Sylvie
2 - M. DROVAL Claude
3 - Mme MASSON Éliane
4 - M. LAPRA Johny
5 - Mme BOULAU Alexandra
6 - M. EONO Nicolas
7 - Mme BELLOIR Isabelle

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213500101-20260605-20260701-DE

8 - M. TESNIÈRE Patrice

Mme le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Le Maire indique que doivent être élus 5 délégués titulaires et 3 délégués suppléants.

***c) Élection des délégués* titulaires**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 18
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 18

Ont obtenu :

- ***liste de BAGUER-PICAN*** : 18 voix

Le quotient applicable est : 18/5 = 3.6

La ***liste de Baguer-Pican*** obtient : 18/3,6= 5 sièges

Mme le Maire proclame les résultats définitifs :

Liste de Baguer-Pican : 5 sièges de délégués titulaires

d) Élection des délégués suppléants

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 18
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 18

Ont obtenu :

- ***liste de BAGUER-PICAN*** : 18 voix

Le quotient applicable est : 18/3 = 6

La ***liste de Baguer-Pican*** obtient : 18/6 = 3 sièges

Mme le Maire proclame les résultats définitifs :

Liste de Baguer-Pican : 3 sièges de délégués suppléants

Mme le maire proclame les résultats définitifs :

Liste de Baguer-Pican : 8 sièges

A l'unanimité (Pour : 18 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)

Fait et délibéré à Baguer-Pican, le 05/06/2026.

Acte rendu exécutoire après transmission en préfecture et affichage et/ou publication selon la réglementation en vigueur.

Le Maire,

Sylvie DUGUÉPÉROUX

MAIRIE DE BAGUER-PICAN (Ille-et-Vilaine)

Le secrétaire de séance,

David GUILLOUX